



**UNE ÉQUIPE
À VOTRE SERVICE**

#HIRING #TEAMINTERIMINSERTION #HIRING #TEAMINTERIMINSERTION #HIRING #TEAMINTERIMINSERTION #HIRING #TEAMINTERIMINSERTION



▶ TEAM INTERIM INSERTION

INTERIM - RECRUTEMENT CDD/CDI - INSERTION
ACTEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INCLUSION

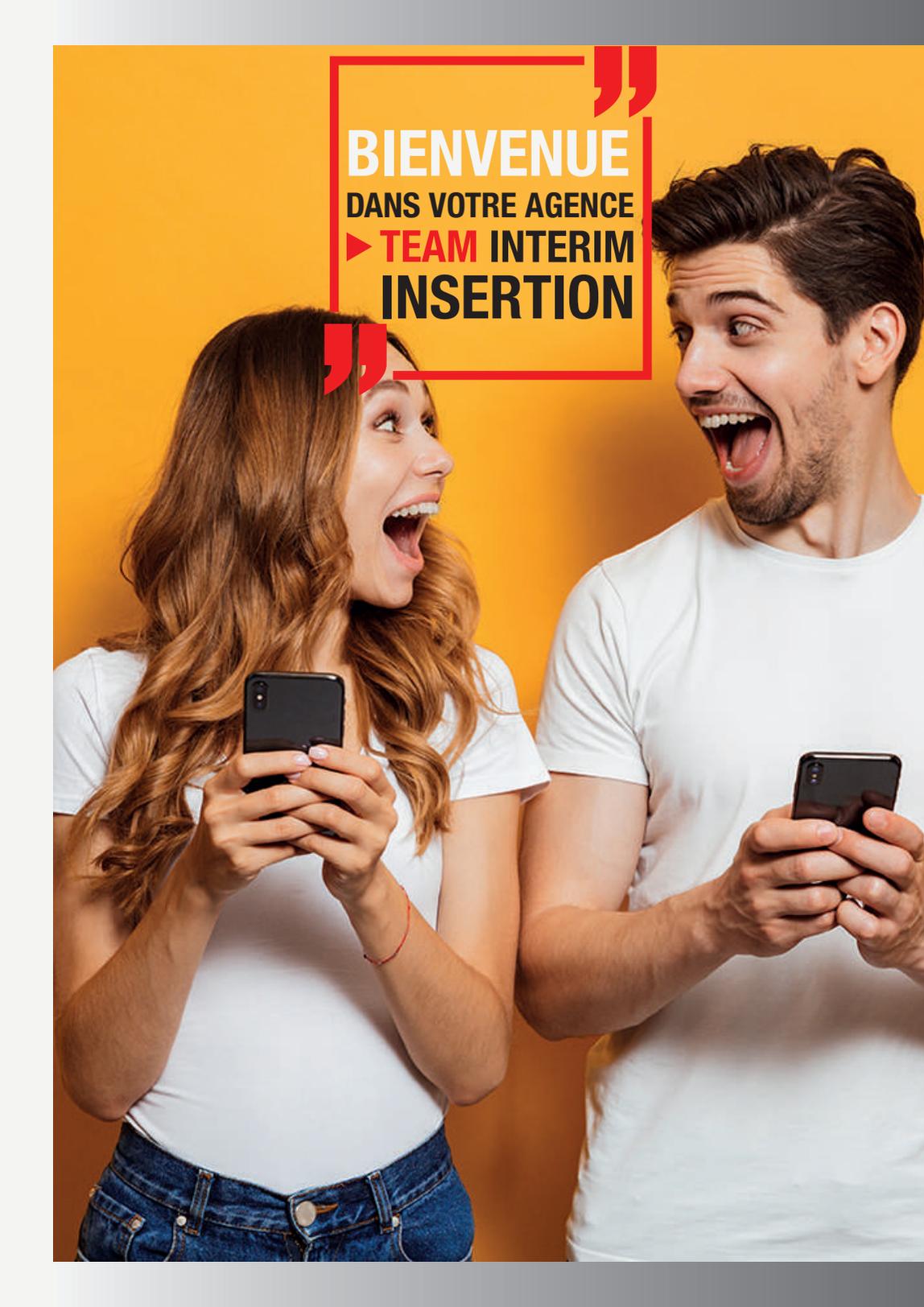


▶ LIVRET

#HIRING #TEAMINTERIMINSERTION #HIRING



**D'
ACCUEIL INTÉRIMAIRE**



BIENVENUE
DANS VOTRE AGENCE
▶ **TEAM INTERIM**
INSERTION

SOMMAIRE

Le mot d'accueil.....	2
Documents à fournir pour l'inscription.....	3
Coordonnées de votre agence.....	3
Présentation de TEAM INTERIM INSERTION	4
Les agences TEAM INTERIM	5
Démarrer une mission avec TEAM INTERIM INSERTION ...	6
Réussir sa mission.....	7
Le calendrier des salaires 2023.....	8
Le calendrier des acomptes 2023.....	9
A savoir.....	10
La sécurité et l'accident de travail.....	11
Politique SST.....	11
Parrainage TEAM INTERIM	12
Votre espace sur le site TEAM INTERIM	14
Votre espace COFFREO.....	15
Zoom sur le FASTT.....	16
Infos citoyennes.....	17



LE MOT D'ACCUEIL

Félicitations et bienvenue dans le groupe **TEAM INTERIM** !

Vous avez choisi de rejoindre **TEAM INTERIM INSERTION** et nous vous en remercions. Nous souhaitons que votre expérience professionnelle au sein de notre agence se passe dans les meilleures conditions.

Ce livret vous permettra de mieux comprendre quels seront vos engagements durant vos missions, mais aussi ce que nous sommes en mesure de vous offrir.

Vous y trouverez également, toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre mission .

N'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs en agence qui répondront plus en détail à toutes vos questions.

DOCUMENTS À FOURNIR

- ▶ Le CV à jour
- ▶ La carte vitale
- ▶ La carte d'identité
- ▶ Le dernier avis d'imposition
- ▶ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, téléphone...)
- ▶ Le numéro d'identifiant Pôle Emploi
- ▶ Si vous êtes hébergé : une attestation d'hébergement et la carte d'identité de l'hébergeur
- ▶ La visite médicale du travail en cours de validité
- ▶ Tout autre document : diplômes, formations justifiant votre qualification
- ▶ AUTRE :

VOTRE AGENCE

▶ TEAM INTERIM INSERTION

 4 Rue Gaston Castel
13016 MARSEILLE

 insertion@team-interim.fr

 04 91 62 51 12

 www.team-interim.fr


Accueil physique et inscription
du Lundi au Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H

VOS CONTACTS EN AGENCE

Responsable d'agence : Mme Kheira REVIRON
Chargée de recrutement : Mme Dao Stessie

► TEAM INTERIM INSERTION

QUI SOMMES-NOUS?

Grâce à **TEAM INTERIM INSERTION**, notre Groupe, **TEAM INTERIM** s'engage à lutter contre les exclusions à l'embauche. Créée en 2011, notre agence rayonne sur l'ensemble du territoire des **Bouches du Rhône**.

NOTRE AMBITION

Renforcer notre action et venir en aide à toutes les personnes éloignées de l'emploi sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône où est implantée notre agence de travail temporaire.

NOTRE ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

S'engager pour l'emploi et l'inclusion des personnes éloignées du marché du travail classique.

TEAM INTERIM INSERTION est conventionné par l'État pour concentrer son activité sur l'insertion professionnelle des publics en difficulté. Elle propose aux candidats des missions auprès d'entreprises utilisatrices, conjuguées à un accompagnement social et professionnel, pendant et en dehors des missions. **L'ETTI** est soumise à l'ensemble des règles relatives au travail temporaire. Le contrat de mission est de 24 mois en cohérence avec l'agrément pour permettre la consolidation du parcours.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

Faire appel à une **ETTI**, c'est :

- Profiter des services et des avantages administratifs d'une agence de travail temporaire.
- Déléguer et recruter des personnes désireuses de travailler, avec une employabilité immédiate.

S'ENGAGER AUPRÈS DE CANDIDATS EN DIFFICULTÉ D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Notre mission quotidienne s'adresse aux **jeunes peu ou pas qualifiés, aux seniors, aux travailleurs en situation de handicap, aux demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux et à toute personne faisant face à des problématiques socio-professionnelles l'empêchant d'accéder durablement à l'emploi.**

Les candidats sont orientés par le **Pôle Emploi** et les

autres **partenaires de l'inclusion (missions locales et autres prescripteurs agréés par l'État).**

VOTRE ENTREPRISE EST ATTRIBUTAIRE D'UN MARCHÉ COMPORTANT DES CLAUSES D'INSERTION?

TEAM INTERIM INSERTION vous accompagne pour :

- Le suivi de la réalisation de la clause sociale, l'intermédiation avec les partenaires du territoire, la définition des profils de poste et la présélection des candidatures.
- Le recrutement, la mise à disposition et le suivi des salariés.

FORMATION DES INTÉRIMAIRES EN INSERTION

Vous ne trouvez pas le profil adapté aux besoins de votre entreprise ou vous souhaitez que vos salariés développent leurs compétences ?

La **formation** est un tremplin efficace qui développe l'employabilité, consolide les trajectoires de chacun.

TEAM INTERIM INSERTION propose toute formation en adéquation avec le parcours du candidat :

- Habilitations
- Certificats d'aptitude
- Contrats d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPi), alternance formation/missions
- Contrats de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI)
- Préparations Opérationnelles à l'Emploi, etc...

Pour être au plus proche de vous et afin de conserver une grande réactivité, **TEAM FORMATION, notre centre de formation interne est l'outil indispensable à votre service.**

Notre réseau de formateurs qualifiés et mobiles nous permet de bénéficier d'une grande souplesse dans le délai de mise en oeuvre de ces formations et notre équipe interne est disponible pour répondre à toutes vos questions.

LES ATOUTS DE L'INTERIM D'INSERTION : ENGAGEMENT ET EXPERTISE

TEAM INTERIM INSERTION est fidèle aux valeurs humaines que le Groupe **TEAM INTERIM** véhicule depuis plus de 30 ans : la réactivité, la disponibilité, l'écoute, la confiance et l'engagement sans faille auprès de ses partenaires.

LES AGENCES DU GROUPE TEAM INTERIM

TAG SYSTEM

TRAVAUX EN HAUTEUR,
CORDISTE
320 Allée des vignes
34980 Montferrier-sur-Lez
tag@team-interim.fr
04 67 73 52 27

MONTPELLIER

BTP, TRANSPORT, INDUSTRIE,
LOGISTIQUE ET TERTIAIRE
650 avenue Henri Becquerel
34000 Montpellier
montpellier@team-interim.fr
04 99 74 27 77

MARSEILLE

BTP, TRANSPORT, INDUSTRIE,
LOGISTIQUE ET TERTIAIRE
28 boulevard Philippon
13004 Marseille
marseille@team-interim.fr
04 91 84 04 10

MARSEILLE INSERTION

ETT INSERTION
4 rue Gaston Castel
lot numéro 3
13016 Marseille
insertion@team-interim.fr
04 91 62 51 12

TOULON

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS,
TERTIAIRE, ENVIRONNEMENT ET
ÉVÉNEMENTIEL
29 rue Victor Clappier
83000 Toulon
toulon@team-interim.fr
04 94 89 15 59

LUXEMBOURG

TURBOLUX
TERTIAIRE, BTP, TRANSPORT
INDUSTRIE ET LOGISTIQUE

RH CONSEILS

BUREAU DE RECRUTEMENT CDD/CDI
2, rue Saint Michel
L-5637 Mondorf-les-Bains
secretariat@turbolux.lu
+352 26 67 581

METZ

TRANSPORT, INDUSTRIE ET
LOGISTIQUE
1 rue de la Gillière -
ZI Euromoselle
57140 Norroy-le-Veneur
metz@team-interim.fr
03 54 48 84 45

ANNECY

BTP, TRANSPORT, INDUSTRIE,
LOGISTIQUE ET TERTIAIRE
11 avenue Bouvard
74000 Annecy
annecy@team-interim.fr
04 50 69 10 10

NICE

BTP, TRANSPORT, INDUSTRIE,
LOGISTIQUE ET TERTIAIRE
30 avenue de la Californie
06200 Nice
nice@team-interim.fr
04 92 17 42 50

BRIGNOLES

BTP, TRANSPORT, INDUSTRIE,
LOGISTIQUE ET TERTIAIRE
58 impasse de la source -
ZI les consacs
83170 Brignoles
brignoles@team-interim.fr
04 94 69 23 92

TEAM FORMATION

CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
196 Avenue Sadi Carnot
83130 La Garde
contact@team-formation.net
04 94 90 04 25

TEAM TALENTS.inc

BUREAU DE RECRUTEMENT CDI
66 Avenue Sadi Carnot
83130 La Garde
recrutement@team-talents.net
04 22 14 66 86

LA GARDE

SECOND ŒUVRE, TRANSPORT,
INDUSTRIE, LOGISTIQUE ET TERTIAIRE
66 Avenue Sadi Carnot
83130 La Garde
lagarde@team-interim.fr
04 94 75 19 22

PÔLE MÉDICAL

MÉDICAL, PARA-MÉDICAL,
MÉDICO-SOCIAL, LABORATOIRE,
AMBULANCE ET FUNÉRAIRE
66 Avenue Sadi Carnot
83130 La Garde
toulon@team-medical.fr
04 83 27 10 70

DÉMARRER SA MISSION

Par où commencer ?

Vous venez de finaliser votre inscription chez **TEAM INTERIM INSERTION**, vous allez débiter votre 1^{ère} mission. Votre contrat de travail, qui détaille votre mission et l'entreprise qui vous accueille, est prêt à être signé. Il sera disponible en agence sous 48H et devra être retourné signé par vos soins dans les mêmes délais.

Les relevés d'heures

Chaque semaine, votre agence **TEAM INTERIM INSERTION** vous remettra un relevé d'heures que vous devrez ramener à l'agence **LE VENDREDI OU LE DERNIER JOUR DU MOIS**, dûment rempli, signé et tamponné par l'entreprise.

Les relevés d'heures sont indispensables au calcul de votre paie !

Votre paie

Votre paie est mensuelle. Elle est remise par chèque ou virement aux dates prévues par **LE CALENDRIER DES SALAIRES**. Votre paie ainsi que votre bulletin de salaire seront disponibles sur votre espace **COFFREO** et dans votre agence **TEAM INTERIM INSERTION**.

Les acomptes

Vous avez la possibilité de retirer 2 acomptes par mois (voir les dates sur **LE CALENDRIER DES ACOMPTES**). Chaque acompte devra être demandé avant le **mercredi matin** au plus tard. Il sera disponible le vendredi par chèque ou virement. **ATTENTION**, comme pour votre paie, **le relevé d'heures est indispensable à l'établissement de votre acompte.**

Votre contrat de travail

Il est impératif de venir signer vos contrats en agence dès le début de votre mission.

La visite médicale

La visite médicale est obligatoire pour tous. Si la vôtre n'est plus valable alors votre agence **TEAM INTERIM INSERTION** vous transmettra une convocation. Sans cette visite médicale votre mission peut être arrêtée.

Les EPI

A chaque début de mission, vos EPI vous seront remis si nécessaire. Si vous avez besoin de remplacer vos équipements, merci de ramener ceux usagés à votre agence.

ATTENTION

Si le jour de votre mission, vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre sur votre lieu de travail, **MERCI de NOUS CONTACTER au plus vite et de PRÉVENIR** l'entreprise utilisatrice.



RÉUSSIR SA MISSION

À l'heure, toujours je serai !

En cas d'absence, l'agence toujours je préviendrai !

Mon contrat, jusqu'à son terme j'honorerai !

Motivé et respectueux, toujours je serai !

Mes compétences, toujours j'apporterai !

À mon poste de travail, toujours je m'adapterai !

La sécurité toujours je respecterai !

Mon rendez-vous de visite médicale, point je n'oublierai !

À la fin de la semaine, mon bordereau d'heures je transmettrai !

CALENDRIER DES SALAIRES 2023

MOIS	PÉRIODES DE PAIES	DATES DE REMISE
JANVIER	01/01/23 AU 31/01/23	LUNDI 13 FÉVRIER
FÉVRIER	01/02/23 AU 28/02/23	LUNDI 13 MARS
MARS	01/03/23 AU 31/03/23	JEUDI 13 AVRIL
AVRIL	01/04/23 AU 30/04/23	VENDREDI 12 MAI
MAI	01/05/23 AU 31/05/23	MARDI 13 JUIN
JUIN	01/06/23 AU 30/06/23	JEUDI 13 JUILLET
JUILLET	01/07/23 AU 31/07/23	VENDREDI 11 AOÛT
AOÛT	01/08/23 AU 31/08/23	MERCREDI 13 SEPTEMBRE
SEPTEMBRE	01/09/23 AU 30/09/23	VENDREDI 13 OCTOBRE
OCTOBRE	01/10/23 AU 31/10/23	LUNDI 13 NOVEMBRE
NOVEMBRE	01/11/23 AU 30/11/23	MERCREDI 13 DÉCEMBRE
DÉCEMBRE	01/12/23 AU 31/12/23	VENDREDI 12 JANVIER 2024

CALENDRIER DES ACOMPTES 2023

MOIS	PÉRIODES	1 ^{er} ACOMPTE	2 ^{ème} ACOMPTE
JANVIER	01/01/23 AU 31/01/23	20/01/2023	27/01/2023
FÉVRIER	01/02/23 AU 28/02/23	17/02/2023	24/02/2023
MARS	01/03/23 AU 31/03/23	24/03/2023	31/03/2023
AVRIL	01/04/23 AU 30/04/23	21/04/2023	28/04/2023
MAI	01/05/23 AU 31/05/23	19/05/2023	26/05/2023
JUIN	01/06/23 AU 30/06/23	23/06/2023	30/06/2023
JUILLET	01/07/23 AU 31/07/23	21/07/2023	28/07/2023
AOÛT	01/08/23 AU 31/08/23	18/08/2023	25/08/2023
SEPTEMBRE	01/09/23 AU 30/09/23	22/09/2023	29/09/2023
OCTOBRE	01/10/23 AU 31/10/23	20/10/2023	27/10/2023
NOVEMBRE	01/11/23 AU 30/11/23	24/11/2023	01/12/2023
DÉCEMBRE	01/12/23 AU 31/12/23	22/12/2023	29/12/2023

À SAVOIR



Vos documents administratifs

Votre agence **TEAM INTERIM INSERTION** met à votre disposition une **attestation pôle emploi et/ou un certificat de travail**. Vos documents vous seront remis, à votre demande, à la fin de votre mission ou peuvent être mis en ligne sur votre espace intérimaire du site www.team-interim.fr.

Indemnités de fin de mission (IFM)

Ces indemnités sont équivalentes à 10% de votre rémunération brute. Elles vous sont **versées à la fin de votre mission** (ou de votre renouvellement). Vous ne pourrez pas les percevoir en cas d'abandon de mission ou d'embauche en CDI.

Congés payés (CP)

Les congés payés sont rémunérés à hauteur de 10% de votre salaire brut + IFM.

Compte épargne temps (CET)

Le Compte Epargne Temps est un outil mis à votre disposition pour vous permettre de capitaliser, si vous le souhaitez, tout ou partie des indemnités de fin de mission, des CP, du temps de repos, jusqu'à 7 heures supplémentaires et vos primes.

Les intérêts épargnés sont rémunérés sur la base de 5%.

Compte Personnel de Formation (CPF)

En tant que salarié, vous cotisez pour votre droit à la formation professionnelle continue. Ces droits sont collectés sur votre **COMPTE PERSONNEL DE FORMATION**. Le Groupe **TEAM INTERIM** dispose d'un centre de formation qui est à votre disposition pour vous accompagner dans l'utilisation de vos droits.

Créez votre compte personnel de formation en ligne sur : www.moncompteformation.gouv.fr

TEAM FORMATION vous accompagne dans vos démarches.

Coordonnées du centre de visite médical

GIMS LITTORAL : 10 André ROUSSIN – BT B - CS 30276 - 13344 MARSEILLE 16e

Plateforme de l'inclusion

<https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/dashboard/>

LA SÉCURITÉ & L'ACCIDENT DE TRAVAIL

Sur votre lieu de mission, vous devrez respecter les consignes de sécurité, le règlement intérieur et porter obligatoirement les Équipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, blouse, casque...).

EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE TRAJET, nous vous invitons à le signaler à votre agence par téléphone **DANS LES 24H**.

Si vous constatez une situation dangereuse vous devez en informer votre responsable et votre agence **TEAM INTERIM INSERTION**. Sachez que vous disposez aussi d'un droit de retrait dont les modalités sont disponibles sur votre extrait du code du travail.

Comment faire sa déclaration d'accident de travail?

Lorsque survient l'accident de travail, il est très important de réaliser rapidement quelques démarches pour bénéficier d'une prise en charge de vos soins par la **SÉCURITÉ SOCIALE**.

1. Informez immédiatement un représentant de l'entreprise utilisatrice.
2. Informez votre agence **TEAM INTERIM INSERTION** sous 24h.
3. Transmettez votre certificat d'arrêt de travail à la **CPAM** et à **TEAM INTERIM INSERTION** sous 24h. Celui-ci est obligatoire pour vos indemnités journalières.
4. Rapprochez-vous de votre agence pour connaître vos droits à la prévoyance complémentaire.
5. Récupérez votre feuille de soins auprès de votre agence **TEAM INTERIM INSERTION**, indispensable pour la prise en charge du tiers payant.

POLITIQUE SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le développement de notre entreprise est lié à l'excellence de nos services et à nos résultats économiques. En aucun cas ces résultats ne doivent être obtenus au détriment de la santé et la sécurité de notre personnel.

Pour renforcer ces notions, nous avons décidé de mettre en place un processus sécurité avec pour principales actions :

- ▶ **DIMINUER LE NOMBRE D'AT** afin de gagner en productivité et en rentabilité grâce à la mise en oeuvre de tous les moyens organisationnels et humains nécessaires à la bonne réalisation des missions de chacun.
- ▶ **HOMOGÉNÉISER LES BONNES PRATIQUES** au sein de nos différentes agences à l'aide d'une communication renforcée.
- ▶ **ACCENTUER LA PREVENTION** lors de l'accueil de nouveaux arrivants par des permanents formés et compétents dans le domaine de la sécurité.
- ▶ **ASSURER LE SUIVI** de nos salariés intérimaires par des audits terrains.
- ▶ **GARANTIR LES COMPÉTENCES** de nos salariés intérimaires grâce à notre centre de formation « **TEAM FORMATION** », certifié **QUALIOP1**.

Afin de nous aider à la bonne exécution de cette démarche, nous sollicitons l'implication de l'ensemble des responsables des différentes agences du territoire national.

Fait à Brignoles
Le 07/07/2021



Audrey Saadia, Directrice Commerciale



Sarah Saadia, D.A.F



▶ **TEAM INTERIM**

Lance son opération

PARRAINAGE



GAGNEZ
100 euros
en carte cadeau

MODE D'EMPLOI

* Demandez la liste des profils recherchés par votre agence
TEAM INTERIM INSERTION

- ▶ Remplissez le bulletin avec vos coordonnées et celles de votre filleul(e). Remettez-le à votre filleul(e) qui le donnera à l'agence.
- ▶ Pour que le parrain soit récompensé, le/la filleul(e) doit avoir effectué 150 heures de travail temporaire pour **TEAM INTERIM INSERTION** dans un délai de 90 jours suivant son inscription ou, dans le cadre d'un CDD /CDI, avoir été confirmé(e) dans son poste.
- ▶ Le parrain peut être récompensé au maximum pour 3 filleul(e)s par année civile.

BULLETIN DE PARTICIPATION OPERATION PARRAINAGE TEAM INTERIM INSERTION

LE PARRAIN

Nom.....
Prénom.....
Mail.....
.....
Tél.....
Métier.....
Agence.....

LE FILLEUL(E)

Nom.....
Prénom.....
Mail.....
.....
Tél.....
Métier.....
Agence.....

COMMENT DEVENIR PARRAIN ?

Pour participer à l'opération parrainage, le collaborateur intérimaire doit avoir effectué au moins une mission pour **TEAM INTERIM INSERTION** au cours des 12 derniers mois, et le candidat recruté en CDD/CDI par **TEAM INTERIM INSERTION** doit avoir été confirmé dans son poste dans les 12 derniers mois. Le parrain devra recueillir l'accord du/de la candidat(e) qu'il souhaite recommander et celui-ci/celle-ci doit correspondre à un des profils que l'agence recherche. Si le/la candidat(e) remplit les conditions pour être filleul(e) alors le parrainage est validé et le parrain récompensé.

CONDITIONS POUR ÊTRE FILLEUL(E) ?

Pour être déclaré(e) filleul(e), la personne présentée par son parrain doit correspondre à un des profils recherchés par l'agence et ne doit pas avoir travaillé pour **TEAM INTERIM INSERTION** au cours des 24 derniers mois. Un(e) filleul(e) ne peut être parrainé(e) qu'une seule fois. Dès qu'il/elle a commencé une mission pour **TEAM INTERIM INSERTION** ou qu'il/elle a été recruté(e) en CDD/CDI par l'intermédiaire de **TEAM INTERIM INSERTION**, il/elle peut à son tour devenir parrain.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ARTICLE 1 : OBJET

TEAM INTERIM INSERTION anime une opération de parrainage dont l'objectif est d'encourager les collaborateurs intérimaires et candidats recrutés en CDI/CDD par **TEAM INTERIM INSERTION**(article 2) à coopter des filleuls (article 3) sur des profils métiers particulièrement recherchés par nos agences. Demandez la liste à votre agence.

ARTICLE 2 : CONDITIONS POUR DEVENIR PARRAIN

Peut être déclaré parrain, tout collaborateur intérimaire ayant effectué au moins une mission **TEAM INTERIM INSERTION** dans les 12 derniers mois ou tout candidat recruté en CDI/CDD par **TEAM INTERIM INSERTION** et confirmé dans les 12 derniers mois au sein d'une entreprise utilisatrice. Le parrain devra recommander un candidat, avec son accord, correspondant à un des profils recherchés par l'agence. Néanmoins, un parrain peut être rattaché à une agence différente de celle qui recrutera son filleul. Le parrainage est validé et le parrain récompensé (article 4) si le candidat proposé remplit les conditions requises pour être filleul (article 3).

ARTICLE 3 : CONDITIONS POUR ÊTRE FILLEUL(E)

Peut être déclaré(e) filleul(e), toute personne présentée par un collaborateur intérimaire **TEAM INTERIM INSERTION** ou un candidat recruté en CDI/CDD (sous réserves des conditions requises en article 2) et dont le profil métier fait partie de ceux recherchés par l'agence. A la date d'inscription

chez **TEAM INTERIM INSERTION**, le filleul ne doit avoir aucune heure travaillée au cours des 24 derniers mois. Un(e) filleul(e) ne peut être parrainé(e) qu'une seule fois. Dès sa première heure de mission chez **TEAM INTERIM INSERTION**, il peut à son tour devenir parrain (article 2).

ARTICLE 4 : RÉCOMPENSE / DOTATION

Pourra être récompensé, le parrain dont le filleul a réalisé 150 heures travaillées pour **TEAM INTERIM INSERTION** dans un délai de 90 jours suivant son inscription, ou à l'issue de sa période d'essai du filleul si celui-ci a été recruté en CDD ou d'un CDI au sein d'une entreprise utilisatrice via une prestation de **TEAM INTERIM INSERTION**.

Le parrain est récompensé par UNE CARTE CADEAU de 100 euros (* liste des profils recherchés disponible en agence) remise à l'issue du trimestre de référence suivant l'inscription de son filleul. L'agence de rattachement du parrain le préviendra du versement de sa récompense. En respect du plafond URSSAF, un parrain - ex intérimaire qui n'est plus sous contrat avec **TEAM INTERIM INSERTION** - pourra bénéficier d'une unique récompense annuelle.

ARTICLE 5 : CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OPÉRATION

La participation à cette opération de parrainage implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. La décision du lancement du parrainage est à l'initiative de l'agence **TEAM INTERIM**, selon ses besoins de recrutement en

intérim ou dans le cadre de son activité recrutement. Elle s'engage à mettre à disposition des collaborateurs intérimaires la liste des métiers stratégiques concernés par le parrainage. L'agence se réserve le droit d'accepter ou non l'inscription du filleul en fonction de ses besoins de recrutement en intérim ou dans le cadre de son activité recrutement. **TEAM INTERIM INSERTION** se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter ou d'annuler totalement ou partiellement cette opération si les circonstances l'exigent, sans qu'aucun dédommagement ne puisse être attribué aux participants. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

ARTICLE 6 : LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

TEAM INTERIM INSERTION ne communiquera pas les noms des parrains et des filleuls à des tiers sauf pour les services fiscaux et sociaux, ainsi qu'en cas de contrôle d'autorités compétentes. Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la présente opération de parrainage sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite "Informatique et Libertés". Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de cette opération, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Tous les participants disposent, en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification, doit être adressée par écrit au Service DPO - 68 Impasse de la source - 83170 Brignoles

VOTRE ESPACE INTÉRIMAIRE

Parce que

TEAM INTERIM

se veut au plus près de
ses intérimaires à chaque

instant,

notre site internet

www.team-interim.fr

vous est consacré !

Ne perdez plus de

temps et **créez**

votre espace

intérimaire



► www.team-interim.fr

Vous y retrouverez toutes les dernières « **ACTUALITÉS** » de votre agence, ainsi que des « **CONSEILS** » sur le travail temporaire.

Mais surtout, toutes **NOS OFFRES D'EMPLOI ACTUALISÉES** chaque jour.

POSTULEZ DIRECTEMENT EN LIGNE!

► **TEAM INTERIM**, une équipe toujours connectée... à votre service

VOTRE ESPACE COFFREO

► PENSEZ à activer votre compte COFFREO !

Pour faciliter et simplifier la vie de nos intérimaires et les sécuriser, votre agence **TEAM INTERIM INSERTION** a souscrit au service Coffreo avec la mise en place des bulletins de paie et contrats de mission avec signatures électroniques.

OUVERTURE D'UN COMPTE COFFREO EN 3 CLICS

Mon agence vous invite à signer vos documents avec COFFREO

Mon agence

Bonjour Mme Sarah Petit,

Mon agence vient de vous envoyer un(e) contrat à signer

Je suis nouveau !

Je m'inscris pour signer mon document

Go !

Je fais déjà parti de la communauté Coffreo

Je travaille maintenant avec Mon agence

Je confirme

MON AGENCE, des contrats à signer sur Coffreo
<https://login.coffreo.com/7149800b4759863huy14785e25789>

Réception mail avec logo agence + SMS si contrat : cliquer depuis l'email ou le sms

DOCUMENT CONFIDENTIEL C

VOS AVANTAGES

- Aucune démarche préalable de nos intérimaires, il suffit de nous communiquer votre email et numéro de mobile si vous ne l'avez pas encore fait.
- Déploiement automatique à l'envoi du 1er document. Chaque intérimaire crée son compte Coffreo en moins d'1 minute. Solution intuitive.
- Vous bénéficiez de votre coffre gratuitement à vie même si vous nous quittez ou que nous cessons notre collaboration avec Coffreo.
- Un espace dédié à votre agence au sein de votre coffre avec vos contrats de travail et bulletins de paie électroniques non supprimables même par erreur.
- Vous pourrez recevoir vos contrats de travail au format électronique et les signer depuis votre compte de manière sécurisée 24/24 et 7/7 depuis tout support (smartphone, tablette, pc, mac) en moins d'1 minute et y accéder immédiatement.
- Vous pourrez recevoir et accéder à vos bulletins de paie de manière sécurisée 24/24 et 7/7 depuis tout support. Vous pourrez

toujours les imprimer si vous le souhaitez et vous en disposerez pour toute votre vie dans votre espace Coffreo.

- Coffreo étant multi-agence, selon votre mobilité, vous aurez bien entendu un seul coffre mais avec un espace dédié à chaque agence (qui collabore avec Coffreo).
- Vous bénéficierez en plus d'un espace personnel de 3 GO pour archiver les documents importants de votre vie (copies CNI, copie carte professionnelle, copie permis, attestations, diplômes, photos, ...).
- Des collecteurs automatiques de documents électroniques sont à votre disposition (relevés bancaires, impôts, avis de paiement, factures, ...) pour vous accompagner dans le montage de dossiers administratifs, fournir un justificatif de domicile, ...
- L'hébergement des documents est assuré en France et sécurisé dans 2 datacenters distants.
- Vous bénéficiez d'un support Coffreo en 24/24 et 7/7.

LE FASTT



LE FASTT (FONDS D'ACTION SOCIALE DU TRAVAIL TEMPORAIRE) est une association liée aux entreprises de travail temporaire qui propose **DES SERVICES AUX TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES** afin d'améliorer leur quotidien et d'avoir accès plus facilement aux démarches de la vie courante. Les salariés, via **LE FASTT**, peuvent donc bénéficier d'aides sur plusieurs secteurs :

LE LOGEMENT :

Vous bénéficiez de facilités pour vos recherches mais aussi, à partir de 414 heures de travail en intérim sur un an, le **FASTT** peut se porter garant pour vous. Lors d'une mission intérimaire éloignée de votre logement, le **FASTT** a des solutions adaptées pour vous trouver un logement temporaire et même vous faire bénéficier d'une aide de financement.

L'ARGENT :

Quelque soit votre projet d'achat immobilier, voiture ou encore un besoin de crédit, le **FASTT** a mis en place des possibilités de financement adaptées à vos besoins.

LA MUTUELLE :

Pour couvrir vos besoins en mutuelle, découvrez **INTÉRIMAIRE SANTÉ**, accessible dès votre première mission en intérim. **INTÉRIMAIRE SANTÉ** est la mutuelle des intérimaires, elle est automatique pour tous les intérimaires qui ont cumulé 414 heures de mission en 12 mois.

LES DÉPLACEMENTS :

Pour être complètement autonome, le **FASTT** vous facilite l'accès à la location d'un véhicule même en longue durée et à prix réduit, la réparation de votre véhicule à moindre coût, ainsi que l'aide au financement du permis de conduire.

LA GARDE D'ENFANTS :

Afin d'être toujours réactif et de solutionner la garde de vos enfants pendant votre mission d'intérim, le **FASTT** propose des solutions de garde d'enfants (en crèche ou à domicile), très rapide à mettre en place et sans condition d'ancienneté.

LES VACANCES :

Tout au long de l'année, vous pouvez bénéficier d'avantages sur des séjours de vacances "famille" ou encore "18-25 ans".

L'ACCOMPAGNEMENT :

Quelques soient les difficultés que vous pouvez traverser, démarches administratives, accident de travail, en recherche de logement.... L'équipe **FASTT AT SERVICE** est à votre écoute et est en mesure de mettre en place des solutions immédiates.

LA FORMATION :

Si vous souhaitez faire le point sur votre parcours professionnel ou bien encore changer d'orientation, le **Fond d'Assurance Formation du Travail Temporaire** (le FAF.TT) est là pour répondre à vos questions.

Pour plus d'informations rendez-vous sur
www.fastt.org

INFOS CITOYENNES

- Le Groupe **TEAM INTERIM** soutient le projet **CEASE** et signe la charte contre les violences faites aux femmes.



Ne détournez pas le regard. Agissez.

Êtes-vous victime de violences conjugales? ☎ 3919

This project was funded by the European Union's Rights, Equality and Citizenship Program (2014-2020) 

cease-project.eu



VOTRE AGENCE **TEAM INTERIM INSERTION** VOUS SOUHAITE
UNE BONNE MISSION !

Nous comptons sur vous et souhaitons que votre mission se déroule dans les meilleures conditions. C'est pourquoi votre agence **TEAM INTERIM INSERTION** reste à votre disposition pour toute information complémentaire, en agence ou par téléphone.

#TEAMINTERIMINSERTION #HIRING #TEAMINTERIMINSERTION #HIRING



#HIRING #TEAMINTERIMINSERTION #HIRING #TEAMINTERIMINSERTION



▶ www.team-insertion.fr

